

PREVENTION ET TRAITEMENT DES ESCARRES

SOINS



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



V1 – 12.2022

FORMATION
PREVENTION ET TRAITEMENT DES ESCARRES
(Durée : 2 jours (14 heures))

Public

Infirmier(e)s, AS

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur les escarres et leur prise en charge
- Prévenir l'apparition d'escarres et identifier les différents facteurs de risque
- Appréhender les différents stades de l'escarre
- Connaître les différentes thérapeutiques existantes
- Inscrire le soignant et son équipe dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins

Contenu

Définition

- Les escarres : une question de santé publique
- Rappel d'anatomie et de physiologie de la peau
- Caractéristiques : mode de constitution, typologies, stades

Prévenir la formation d'escarres

- Évaluation des facteurs de risque
- Échelle de risques
- Mesures de prévention : positionnement, matériel, hygiène, massage/effleurage, auto-éducation

Prise en charge

- Évaluation initiale, localisation, mesures thérapeutiques
- Les types de plaies
- Les différentes familles de pansement
- Prise en charge de la douleur du patient
- Suivi des soins et cicatrisation

Organisation des soins

- Établissement de protocoles de prévention et de soins
- Rôle des soignants et des personnels en charge des patients

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle

Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours

Nombre maximum par session : 10 personnes

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur soignant spécialisé dans la gestion des plaies et des escarres

PROGRAMME DE FORMATION PREVENTION ET TRAITEMENT DES ESCARRES

JOUR 1	
9h00 – 12h30	Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Définition <ul style="list-style-type: none">• Les escarres : une question de santé publique• Rappel d'anatomie et de physiologie de la peau• Caractéristiques : mode de constitution, typologies, stades
13h30 – 17h00	Prévenir la formation d'escarres <ul style="list-style-type: none">• Évaluation des facteurs de risque• Échelle de risques• Mesures de prévention : positionnement, matériel, hygiène, massage/effleurage, auto-éducation Prise en charge <ul style="list-style-type: none">• Évaluation initiale, localisation, mesures thérapeutiques• Les types de plaies• Les différentes familles de pansement• Prise en charge de la douleur du patient• Suivi des soins et cicatrisation
JOUR 2	

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



V1 – 12.2022

9h00 – 12h30	Prévenir la formation d'escarres <ul style="list-style-type: none">• Évaluation des facteurs de risque• Échelle de risques• Mesures de prévention : positionnement, matériel, hygiène, massage/effleurage, auto-éducation Prise en charge <ul style="list-style-type: none">• Évaluation initiale, localisation, mesures thérapeutiques• Les types de plaies• Les différentes familles de pansement• Prise en charge de la douleur du patient• Suivi des soins et cicatrisation
13h30 – 17h00	Organisation des soins <ul style="list-style-type: none">• Établissement de protocoles de prévention et de soins• Rôle des soignants et des personnels en charge des patients Bilan de la formation

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr